

## BUIS-LES-BARONNIES

# Le projet de Centrales villageoises Sud-Baronnies fait son petit bonhomme de chemin

Un groupe de citoyens accompagné par RhôneAlpÉnergie-Environnement et le parc des Baronnie provençales s'est engagé depuis un an dans la création de centrales villageoises de production d'électricité photovoltaïque dans le sud des Baron-



nies (voir notre édition du 19 octobre 2015).

Après plusieurs réunions d'information, la société qui portera la réalisation concrète de ce projet a vu le jour et une étude de faisabilité portant sur une vingtaine de toitures photovoltaïques sera lancée courant février par la SAS Centrales villageoises Sud-Baronnies. Pour mieux connaître ce projet et ses implications concrètes, une journée de formation est organisée le vendredi 5 février à La Roche-

Une vingtaine de toitures photovoltaïques va être prochainement lancée par la SAS Centrales villageoises Sud-Baronnies.

sur-le-Buis, dans la nouvelle salle de la mairie. Cette formation sera animée par Noémie Poize, membre de l'association RhôneAlpÉnergie-Environnement, qui a été le moteur des projets de Centrales villageoises, dont plusieurs sont maintenant concrétisés.

Cette formation s'adresse plus particulièrement aux élus et aux membres des conseils de gestion des Centrales villageoises du territoire du parc naturel régional. La matinée est plus spécifiquement destinée aux élus, l'après-midi aux membres des conseils de gestion : tous ceux qui le souhaitent peuvent participer aux deux demi-jour-

nées. Un repas-buffet est organisé sur place. Inscriptions auprès de Serge Jamgotchian, chargé de mission énergie pour le parc au 07 88 07 1066 ou par courriel : [sjamgotchian@baronnies-provencales.fr](mailto:sjamgotchian@baronnies-provencales.fr)

Par ailleurs, trois nouvelles réunions d'information se tiendront le mardi 9 février à Montbrun-les-Bains (salle de la mairie à 20 heures), le mercredi 10 février à Buis-les-Baronnies (salle du foyer Coupon à 20 heures) et le jeudi 11 février à Saint-Auban-sur-l'Ouvèze (salle polyvalente à 20 heures).

Pour en savoir plus : [www.centralesvillageoises.fr](http://www.centralesvillageoises.fr)